



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 39530

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur la statistique du rapport de l'observatoire national de la délinquance estimant que 60 000 infractions au code de l'environnement ont été commises en 2007. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son avis sur cette étude.

Texte de la réponse

Département de l'Institut national des hautes études de sécurité (INHES), l'Observatoire national de la délinquance (OND) a pour mission de recueillir les données statistiques relatives à la délinquance auprès de tous les départements ministériels et organismes publics. C'est dans ce cadre qu'il a produit une étude sur la délinquance écologique. Le droit de l'environnement est particulièrement diversifié. Le code de l'environnement identifie vingt-cinq polices spéciales mobilisant plus de soixante-dix corps d'agents ou de services de l'État différents. En l'absence d'un outil statistique global permettant de recueillir toutes les données afférentes aux infractions environnementales commises, l'OND s'est tourné vers les principaux services et établissements publics de l'État intervenant en la matière. Il a ainsi obtenu de la gendarmerie nationale, de la police nationale, de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, les données liées à leurs activités de police judiciaire de l'environnement. Les infractions recensées ont été ventilées en plusieurs catégories correspondant aux thèmes principaux de la protection de l'environnement. Dans la mesure où ces organismes sont ceux qui interviennent le plus souvent en matière d'environnement, l'étude de l'OND présente un état fiable de la délinquance dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39530

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 janvier 2009, page 187

Réponse publiée le : 21 juillet 2009, page 7225